

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION À L'ANDSA

L'adhésion annuelle est obligatoire pour participer aux manifestations organisées par l'ANDSA et suivre les formations proposées.

À renvoyer par mail à : dt.andsa.sport@gmail.com ou par voie postale à : ANDSA - Direction Générale - 28 rue de la bruyère, 31120 Pinsaguel

N° UAI :		
Formateur(s) EPS		e-mail:
		e-mail:
Téléphone :		e-mail:
		e-mail:
SOUHAITE ADHÉRER À L'AN	DSA 🖵 Oui	□ Non
NOTA : L'Adhésion n'est effective qu'après réception de cette demande dûment remplie et de son règlement.		
COTISATION ANNUELLE 2024 - 2025 : 250 €		
	Fait à	le/

Signature (précédée de la mention "lu et approuvée") et cachet